



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué

### Colloque sur l'égalité dans les administrations

**La promotion du temps partiel et du *job sharing* à tous les niveaux, une meilleure gestion des plans de carrière, un congé parental partagé, l'encouragement des femmes à briguer des postes à responsabilité et un assouplissement des horaires pour permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale: tels sont les thèmes d'un colloque sur «l'égalité entre les femmes et les hommes dans les administrations» qui a lieu ce 14 juin 2013. L'événement est organisé par le Bureau de l'égalité du canton de Vaud en collaboration avec l'IDHEAP et le Bureau de l'égalité de l'Université de Lausanne.**

Afin de susciter les réflexions et les regards croisés, les résultats de plusieurs recherches portant sur les administrations publiques ont été présentés lors d'un colloque à l'IDHEAP, à Chavannes-près-Renens. Un panel de personnalités expertes du monde académique, de l'économie privée et des administrations s'est réuni pour tirer des enseignements des expériences existantes.

A cette occasion également, une étude pionnière en Suisse, réalisée par l'Université de Lausanne sur mandat du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) auprès de plus de 1000 employé-e-s de l'Administration cantonale vaudoise a été largement diffusée. L'analyse comparée établit que la situation des femmes cadres est en général moins bonne malgré une formation initiale supérieure. Plus nombreuses dans les positions de cadres «expertes», les femmes sont clairement sous-représentées dans les postes d'encadrement et de direction des services.

Les attentes pour des mesures en faveur de l'égalité sont grandes, tant chez les hommes que chez les femmes interviewées. Certaines mesures évoquées dans la recherche rencontrent une forte adhésion, notamment la promotion du temps partiel (spécialement chez les hommes) et du *job sharing* à tous les niveaux, une meilleure gestion des plans de carrière, un congé parental partagé, l'encouragement des femmes à briguer des postes à responsabilité et un assouplissement des horaires pour permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

L'objectif de ce colloque est de faire émerger une sélection de bonnes pratiques sur la base d'un regard comparatif à la fois entre les secteurs privé et public et entre les situations rencontrées en France et en Suisse. Il s'inscrit dans la volonté exprimée par le Conseil d'Etat, dans son programme de législature 2012-2017, de garantir l'égalité entre hommes et femmes et de faire de l'Etat un employeur de référence pour une fonction publique efficace.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 juin 2013